

1. Identification

Identificateur de produit	Dormosedan Gel
Autres moyens d'identification	
Synonymes	DORMOSEDAN * DOMOSEDAN * Detomidine Hydrochloride Gel
Usage recommandé	Produit vétérinaire utilisé comme Sédatif
Restrictions d'utilisation	Non destiné à l'usage humain
Renseignements sur le fabricant/importateur/fournisseur/distributeur	
Nom de la compagnie (É-U)	Zoetis Inc.
	10 Sylvan Way Parsippany, New Jersey 07054 (USA)
Centre antipoison et de toxicomanie Rocky Mountain	1-866-531-8896
Département de soutien aux produits / soutien technique	1-800-366-5288
Numéro de téléphone d'urgence	CHEMTREC (24 heures) : 1-800-424-9300 CHEMTREC international (24h/24) : +1-703-527-3887
Nom de la compagnie (CA)	Zoetis Canada Inc.
	16740 Trans-Canada Highway Kirkland, Quebec, H9H 4M7
Numéro de téléphone d'appel d'urgence	CHEMTREC international (24h/24) : +1-703-527-3887
Adresse courriel	soutienauxproduits@zoetis.com
Département de soutien aux produits	1-800-461-0917

Toutes les fiches signalétiques sont disponibles sur le site Internet de Zoetis Canada au <https://www.zoetis.ca/fr/sds/sds.aspx>

Fournisseur Non disponible.

2. Identification des dangers

Dangers physiques	Non classé.
Dangers pour la santé	Non classé.
Dangers environnementaux	Non classé.
Éléments d'étiquetage	
Symbole de danger	Aucune.
Mention d'avertissement	Aucune.
Mention de danger	Le mélange ne satisfait pas les critères de classification.
Conseil de prudence	
Prévention	Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Porter des gants de protection.
Intervention	Se laver les mains après utilisation.
Stockage	Conserver à l'écart de matières incompatibles.
Élimination	Éliminer les rejets et les déchets conformément aux règlements municipaux.
Autres dangers	Aucun(e) connu(e).

Renseignements supplémentaires

Agoniste adrénorécepteur Alpha2. Les individus sensibles à cette substance ou à d'autres substances de cette catégorie chimique peuvent développer des réactions allergiques. Peut être absorbé à travers les muqueuses et entraîner des effets systémiques. Peut être absorbé à travers la peau et entraîner des effets systémiques. PEUT ENTRAÎNER DES EFFETS SUR LE SYSTÈME NERVEUX CENTRAL ET LE SYSTÈME CARDIOVASCULAIRE. Peut provoquer une irritation des yeux. Peut provoquer une irritation cutanée.

3. Composition/information sur les ingrédients

Mélanges

Dénomination chimique	Nom commun et synonymes	Numéro d'enregistrement CAS	%
Sulfate sodique de lauryle		151-21-3	1
Chlorhydrate de détomidine		90038-01-0	<1
1,2-Propylèneglycol		57-55-6	
FD & C Blue No. 1		3844-45-9	

Toutes les concentrations sont en pourcentage en poids (kg), sauf si l'ingrédient est un gaz. Les concentrations des gaz sont en pourcentage en volume (l).

4. Premiers soins

Inhalation

Transporter à l'extérieur. Appeler un médecin si des symptômes se développent ou persistent. En cas de difficultés respiratoires, l'administration d'oxygène peut être nécessaire.

Contact avec la peau

Peut être absorbé à travers la peau et entraîner des effets systémiques. Laver immédiatement et abondamment avec du savon et de l'eau. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison.

Contact avec les yeux

Ne pas se frotter les yeux. Rincer immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Si elles peuvent être facilement enlevées, enlever les lentilles de contact. Continuer à rincer. Consulter immédiatement un médecin.

Ingestion

Rincer la bouche. Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Ne pas faire vomir sans l'avis d'un centre antipoison. Ne jamais rien administrer par la bouche à une victime inconsciente ou en convulsion.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire. Une exposition peut causer une irritation, une rougeur ou un malaise temporaire. Légère irritation cutanée. Les symptômes rapportés suivant l'exposition humaine accidentelle incluent diminution de la pression sanguine (hypotension), pression artérielle élevée (hypertension), diminution du rythme cardiaque (bradycardie), endormissements, somnolence, pupilles dilatées, et vomissements.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Agoniste adrénorécepteur Alpha2. Traiter de manière symptomatique. Surveiller l'appareil respiratoire, le système cardiaque et le système nerveux central. Les individus souffrant de problèmes cardiaques peuvent être plus susceptibles à la toxicité dans les cas de surexposition.

Informations générales

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : Demander un avis médical/Consulter un médecin. Pour la protection individuelle, voir la section 8 de la FDS. S'assurer que le personnel médical est averti du (des) produits(s) en cause et qu'il prend des mesures pour se protéger.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés

Mousse antialcool. Poudre. Dioxyde de carbone (CO2).

Agents extincteurs inappropriés

Ne pas utiliser un jet d'eau comme agent extincteur, car cela propagera l'incendie.

Dangers spécifiques du produit dangereux

Des gaz dangereux pour la santé peuvent se former pendant un incendie.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.

Équipement/directives de lutte contre les incendies

Éloigner les récipients du lieu de l'incendie si cela peut se faire sans risque.

Méthodes particulières d'intervention

Utiliser des procédures standard en cas d'incendie et tenir compte des dangers des autres substances en cause.

Risques d'incendie généraux

Aucun risque inhabituel d'incendie ou d'explosion observé.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Tenir à l'écart le personnel non requis. S'assurer une ventilation adéquate. Ventiler la zone contaminée. Ne pas respirer les brouillards ou les vapeurs. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter des vêtements de protection appropriés. Pour la protection individuelle, voir la section 8 de la FDS. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage. S'assurer une ventilation adéquate. Éviter le rejet dans l'environnement. Empêcher l'entrée dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les zones confinées. Éliminer toutes les sources d'ignition (pas de cigarettes, de torches, d'étincelles ou de flammes dans la zone immédiate).

Déversements importants : Arrêter l'écoulement de la substance, si cela peut se faire sans risque. Recouvrir d'une feuille de plastique pour empêcher la dispersion. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau.

Déversements peu importants : Essuyer avec une matière absorbante (par ex., tissu, lainage). Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle.

Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Pour l'élimination des déchets, voir la section 13 de la FDS.

Éviter le rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol.

Précautions relatives à l'environnement

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Utiliser cette substance sous ventilation adéquate. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Porter un équipement de protection individuelle. Éviter de respirer les brouillards ou les vapeurs. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas goûter ni avaler. Se laver soigneusement après manipulation. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Éviter le rejet dans l'environnement. Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Consulter la Section 8 de la FDS pour l'équipement de protection individuelle.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Garder sous clef. Conserver dans l'emballage d'origine à fermeture étanche. Stocker dans un endroit bien ventilé. Conserver hors de la lumière directe, dans un endroit sombre et au sec. @ 15-30 °C (59-86 °F). Protéger de la chaleur et de la lumière. Stocker à l'écart des matériaux incompatibles (Consulter la section 10 de la FDS). Tenir hors de la portée des enfants.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Limites d'exposition professionnelle

Zoetis

Composants

Type	Valeur
Sodium Lauryl Sulfate (CAS 151-21-3)	TWA 300 µg/m ³

Canada. LEMT pour l'Ontario. (Contrôle de l'exposition à des agents biologiques et chimiques)

Composants	Type	Valeur	Forme
1,2-Propylene Glycol (CAS 57-55-6)	TWA	155 mg/m ³	Vapeur et aérosol.
		10 mg/m ³	Aérosol
		50 ppm	Vapeur et aérosol.

Valeurs biologiques limites

Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.

Analyse des risques par niveaux de contrôle

Non disponible.

Contrôles d'ingénierie appropriés

Il faut utiliser une bonne ventilation générale (habituellement dix changements d'air l'heure). Les débits de ventilation doivent être adaptés aux conditions. S'il y a lieu, utiliser des enceintes d'isolement, une ventilation locale ou d'autres mesures d'ingénierie pour maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition recommandées. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenir les concentrations atmosphériques à un niveau acceptable. Ventilation générale normalement adéquate.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection du visage/des yeux

En cas de contact probable, le port de lunettes de sécurité à écrans latéraux est recommandé.

Protection de la peau	
Protection des mains	Porte des vêtements appropriés résistants aux produits chimiques Gants imperméables. Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.
Autre	Porter un vêtement de protection approprié. Les vêtements de protection étanches sont recommandés s'il y a des risques de contact cutané avec le médicament et pour les opérations de traitement en vrac.
Protection respiratoire	Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Lorsqu'une contamination d'air (brouillard, vapeur ou odeur) est produite, la protection respiratoire est recommandée pour minimiser l'exposition. Si les contrôles d'ingénierie ne maintiennent pas les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition recommandées (lorsqu'il y a lieu) ou à un taux acceptable (dans les pays où des limites d'exposition n'ont pas été établies), un respirateur homologué doit être porté Respirateur chimique à cartouche contre les vapeurs organiques, masque complet et filtre contre la poussière et les aérosols.
Dangers thermiques	Sans objet.
Considérations d'hygiène générale	Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, comme se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Laver régulièrement les vêtements de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants

9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence	Gel.
État physique	Liquide.
Forme	Gel.
Couleur	Bleu
Odeur	Non disponible.
Seuil olfactif	Non disponible.
pH	Non disponible.
Point de fusion et point de congélation	Non disponible.
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	Non disponible.
Point d'éclair	Non disponible.
Taux d'évaporation	Non disponible.
Inflammabilité (solides et gaz)	Sans objet.
Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité	
Limites d'inflammabilité - inférieure (%)	Non disponible.
Limites d'inflammabilité - supérieure (%)	Non disponible.
Limite d'explosibilité - inférieure (%)	Non disponible.
Limite d'explosibilité - supérieure (%)	Non disponible.
Tension de vapeur	Non disponible.
Densité de vapeur	Non disponible.
Densité relative	Non disponible.
Solubilité	
Solubilité (eau)	Non disponible.
Coefficient de partage n-octanol/eau	Non disponible.
Température d'auto-inflammation	Non disponible.
Température de décomposition	Non disponible.
Viscosité	Non disponible.

Autres informations

Propriétés explosives	Non explosif.
Propriétés comburantes	Non oxydant.

10. Stabilité et réactivité

Réactivité	Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, d'entreposage et de transport.
Stabilité chimique	La substance est stable dans des conditions normales.
Risque de réactions dangereuses	Aucune réaction dangereuse connue dans des conditions normales d'utilisation.
Conditions à éviter	Contact avec des matériaux incompatibles. Exposition à la lumière. Températures élevées. Protéger du rayonnement solaire.
Matériaux incompatibles	Agents comburants forts.
Produits de décomposition dangereux	Des fumées et gaz irritants ou toxiques peuvent être émis lors de la décomposition du produit. Oxydes de carbone. Oxydes d'azote (NOx). Peut inclure du chlorure d'hydrogène

11. Données toxicologiques

Renseignements sur les voies d'exposition probables

Inhalation	Dans des conditions normales d'utilisation prévue, ce produit ne devrait pas présenter un danger par inhalation.
Contact avec la peau	Un contact prolongé avec la peau peut causer une irritation temporaire. Peut être absorbé à travers la peau et entraîner des effets systémiques.
1,2-Propylèneglycol	Espèces: Lapin Gravité: Suave
Sulfate sodique de lauryle	Résultat: Irritant Gravité: Suave - Modéré
Contact avec les yeux	Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire. Peut être absorbé à travers les muqueuses et entraîner des effets systémiques.
1,2-Propylèneglycol	Espèces: Lapin Gravité: Suave
Sulfate sodique de lauryle	Résultat: Irritant Gravité: Modéré - Extrême

Ingestion Peut être nocif en cas d'ingestion. Toutefois, il est peu probable que l'ingestion soit une voie d'exposition professionnelle principale.

Les symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire. Une exposition peut causer une irritation, une rougeur ou un malaise temporaire. Légère irritation cutanée. Les symptômes rapportés suivant l'exposition humaine accidentelle incluent diminution de la pression sanguine (hypotension), pression artérielle élevée (hypertension), diminution du rythme cardiaque (bradycardie), endormissements, somnolence, pupilles dilatées, et vomissements.

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë Peut être nocif en cas d'ingestion.

Produit	Espèces	Résultats d'épreuves
Dormosedan Gel		
Aiguë		
Cutané		
ATE		> 5000 mg/kg
Orale		
ATE		> 5000 mg/kg
Composants	Espèces	Résultats d'épreuves
1,2-Propylèneglycol (CAS 57-55-6)		
Aiguë		
Cutané		
DL50	Lapin	20800 mg/kg

Composants	Espèces	Résultats d'épreuves
Orale		
DL50	Rat	22000 mg/kg
	Souris	24900 mg/kg
Chlorhydrate de détomidine (CAS 90038-01-0)		
<u>Aiguë</u>		
Intraveineux		
DL50	Souris	35 mg/kg
Orale		
DL50	Rat	60 mg/kg
<u>Subaiguë</u>		
Orale		
DMENO	Rat	1 mg/kg/j., 3.5 semaines [Target organ(s): Adrenal gland]
Sulfate sodique de lauryle (CAS 151-21-3)		
<u>Aiguë</u>		
Cutané		
DL50	Lapin	580 mg/kg
Inhalation		
CL50	Rat	> 3900 mg/m3, 1 hr
Orale		
DL50	Rat	977 mg/kg
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Un contact prolongé avec la peau peut causer une irritation temporaire.	
Corrosivité		
Sulfate sodique de lauryle		Résultat: Irritant Gravité: Suave - Modéré
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.	
Contact avec les yeux		
1,2-Propylèneglycol		Espèces: Lapin Gravité: Suave
Sulfate sodique de lauryle		Résultat: Irritant Gravité: Modéré - Extrême
Sensibilisation respiratoire ou cutanée		
Sensibilisation respiratoire	Pas un sensibilisant respiratoire.	
Sensibilisation cutanée	On ne s'attend pas à ce que ce produit provoque une sensibilisation cutanée.	
Sensibilisation cutanée		
Sulfate sodique de lauryle		Résultat: négatif Espèces: Cobaye
		Résultat: négatif Espèces: Souris
Mutagenicité sur les cellules germinales	Il n'existe pas de données qui indiquent que ce produit, ou tout composant présent à des taux de plus de 0,1 %, soit mutagène ou génétoxique.	
Mutagenicité		
Sulfate sodique de lauryle		Propriétés mutagènes bactériennes - Ames (Salmonella) Résultat: négatif
Cancérogénicité	Ce produit n'est pas considéré comme cancérogène par le CIRC, l'ACGIH, le NTP ou l'OSHA.	
Monographies du CIRC. Évaluation globale de la cancérogénicité		
FD & C Blue No. 1 (CAS 3844-45-9)		3 Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

Toxicité pour la reproduction	On ne s'attend pas à ce que ce produit présente des effets sur la reproduction ou le développement.
Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique	Non classé.
Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées	Non classé.
Danger par aspiration	Pas un danger par aspiration.
Effets chroniques	Aucun risque pour la santé n'est connu ou prévu dans des conditions normales d'utilisation.
Autres informations	Attention - Agent pharmaceutique. Agoniste adréno-récepteur Alpha2. Peut être absorbé à travers les muqueuses et entraîner des effets systémiques. Peut être absorbé à travers la peau et entraîner des effets systémiques. May cause decreases in blood pressure and other cardiac effects. Peut provoquer des effets sur le système nerveux central. somnolence, étourdissements, sédation et troubles gastrointestinaux.

12. Données écologiques

Écotoxicité Le produit n'est pas classé comme dangereux pour l'environnement. Toutefois, ceci n'exclut pas la possibilité que des déversements importants ou fréquents puissent avoir un effet nocif ou nuisible sur l'environnement. Éviter le rejet dans l'environnement.

Composants	Espèces	Résultats d'épreuves
1,2-Propylèneglycol (CAS 57-55-6)		
Aquatique		
Crustacés	CE50	Puce d'eau (daphnia magna) > 10000 mg/l, 48 heures
Poisson	CL50	Vairon à grosse tête (Pimephales promelas) 710 mg/l, 96 heures
FD & C Blue No. 1 (CAS 3844-45-9)		
Aquatique		
Poisson	CL50	Saumon coho, (Oncorhynchus kisutch) 332 mg/l, 96 heures
Sulfate sodique de lauryle (CAS 151-21-3)		
Aquatique		
Crustacés	CE50	Puce d'eau (Daphnia obtusa) 9.2 - 10.4 mg/l, 48 heures
Poisson	CL50	Carpe, carpe mrigal (Cirrhinus mrigala) 1.36 mg/l, 96 heures

Persistance et dégradation	Aucune donnée n'est disponible sur la dégradabilité du produit.
Potentiel de bioaccumulation	Aucune donnée disponible.
Mobilité dans le sol	Aucune donnée disponible.
Autres effets nocifs	On ne s'attend pas à ce que ce composant ait des effets néfastes sur l'environnement (par ex., appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone, perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement de la planète).

13. Données sur l'élimination

Instructions pour l'élimination	Éviter le rejet dans l'environnement. Ne pas rejeter dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol. Ne pas laisser la substance s'infiltrer dans les égouts/les conduits d'alimentation en eau. Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec le produit ou le récipient utilisés. En tenant compte des dangers pertinents et connus pour l'environnement et la santé que représente le matériau, passer en revue et mettre en œuvre des techniques et des procédures de traitement des eaux usées et des déchets afin d'éviter l'exposition professionnelle et les rejets dans l'environnement. On recommande de pratiquer la réduction du volume des déchets. On doit utiliser les meilleurs technologies disponibles afin d'éviter les rejets dans l'environnement. Cela peut inclure des techniques destructives pour les déchets et les eaux usées. Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.
Règlements locaux d'élimination	Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.
Code des déchets dangereux	Aucun(e) connu(e).
Déchets des résidus / produits non utilisés	Éliminer conformément à la réglementation locale. Les récipients ou pochettes vides peuvent conserver certains résidus de produit. Éliminer ce produit et son récipient d'une manière sûre (voir : instructions d'élimination).
Emballages contaminés	Comme les récipients vides peuvent contenir un résidu du produit, suivre les avertissements de l'étiquette, même une fois le récipient vide.

14. Informations relatives au transport

TMD

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

IATA

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

IMDG

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

Transport en vrac selon l'Annexe II de MARPOL 73/78 et le recueil IBC Non déterminé(e).

15. Informations sur la réglementation

Réglementation canadienne Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits dangereux et la FDS contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits dangereux.

Loi réglementant certaines drogues et autres substances

Non réglementé.

Liste des marchandises d'exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)

Non inscrit.

Gaz à effet de serre

Non inscrit.

Règlements sur les précurseurs

Non réglementé.

Règlements internationaux

Convention de Stockholm

Sans objet.

Convention de Rotterdam

Sans objet.

Protocole de Kyoto

Sans objet.

Protocole de Montréal

Sans objet.

Convention de Bâle

Sans objet.

Inventaires Internationaux

Pays ou région	Nom de l'inventaire	En stock (Oui/Non)*
Australie	Inventaire australien des substances chimiques (AICS)	Non
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Non
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non
Chine	Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC)	Non
Europe	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS)	Non
Europe	Liste européenne des substances chimiques notifiées (ELINCS)	Non
Japon	Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles (ENCS)	Non
Corée	Liste des produits chimiques existants (ECL)	Non
Nouvelle-Zélande	Inventaire de la Nouvelle-Zélande	Oui
Philippines	Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS)	Non
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Controls Act - Loi réglementant les substances toxiques)	Non

*La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence. Un « Non » indique qu'un ou plusieurs composant(s) du produit n'est/ne sont pas inscrit(s) ou exempt(s) d'une inscription sur l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.

16. Autres informations

Date de publication 19-Mai-2017

Version n° 01

Liste des abréviations ETA : Estimation de toxicité aiguë selon le RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008 (CLP).

Avis de non-responsabilité Zoetis Inc. estime que les informations contenues dans la présente fiche de données de sécurité sont exactes et, alors qu'elles sont fournies de bonne foi, elles ne s'accompagnent d'aucune garantie quelle qu'elle soit, expresse ou implicite. Si un risque particulier n'est pas accompagné de données dans ce document, c'est qu'aucune information n'est connue pour le moment. Les renseignements contenus dans cette fiche ont été écrits selon les meilleures connaissances et la meilleure expérience actuellement disponibles.

Informations relatives à la révision Identification du produit et de l'entreprise : Synonymes
Composition / renseignements sur les ingrédients : Ingrédients
Données toxicologiques : Données toxicologiques
Données réglementaires: États-Unis
GHS: Classification